

www.lautrecanalnancy.fr



www.lautrecanalnancy.fr

ES L'AUTRE
CANAL
NANCY

Le Club Vedettes

Parce que le nouveau projet de LAC porte de fortes ambitions, ce dernier lance son Club Vedettes en 2024 afin de constituer un cercle d'entreprises mécènes accompagnant ses valeurs et son projet d'intérêt général.

Autorisé par l'administration fiscale le 21 septembre 2023 à délivrer des reçus de dons aux œuvres ouvrant droit aux réductions d'impôt, LAC remplit les critères d'éligibilité au dispositif des articles 200-1-f et 238 bis-1-e, sous réserve que les dons soient exclusivement affectés à son activité de présentation au public de spectacles musicaux.

L'organisation de concerts est l'activité principale de LAC, lui ayant permis de devenir une salle de référence à l'échelle nationale et comptabilisant plus de 65 000 spectateurs chaque saison. Résolument ouverte, sa ligne artistique valorise une diversité de genres musicaux (rock, pop, musiques électroniques, rap, hip-hop, chanson...), accueillant des artistes à la fois de niche, émergents ou beaucoup plus mainstream et permettant un croisement de nombreux publics.

Ils ont joué à LAC : Angèle / Archive / Arthur H / Astérotypie / Aya Nakamura / Baby Volcano / Beirut / Benjamin Biolay / Bertrand Belin / Bigflo & Oli / Black M / Blockheads / Boys Noize / Brigitte / Laura Cahen / Cali / Caravan Palace / Chapelier Fou / Charlie Winston / Charlotte Adigery / Charlotte Gainsbourg / Christine & The Queens / Dave Clarke / Dionysos / Disiz / Dominique A / Dope Saint Jude / Eddy de Pretto / Etienne Daho / Feu! Chatterton / Foals / Gaël Faye / Gojira / Hyphen Hyphen / IAM / Ibeyi / Ibrahim Maalouf / Indochine / Izia / Jain / Jean-Louis Murat / Jeff Mills / John Butler / Juliette Armanet / Justice / La Femme / La Rumeur / Last Train / Laurent Garnier / Louise Attaque / Lujipeka / Marcus Miller / MC Solaar / McFly et Carlito / Melissa Laveaux / Meute / Miossec / Olivia Ruiz / Osees / Oxmo Puccino / Philippe Katerine / Pomme / Popa Chubby / Sébastien Tellier / Shaka Ponk / Sleaford Mods / Stromae / Tinariwen / Trombone Shorty / Tryo / Vanessa Paradis / Vitalic / Voyou / Yaël Naim / Yann Tiersen / Zaho de Sagazan / ...

Le mécénat d'entreprise

Le mécénat est un don à une activité d'intérêt général à la gestion désintéressée dans des domaines très variés dont la culture. Cet engagement peut être réalisé en numéraire, en nature (don de produits) ou en compétences. Il est encadré par la loi du 1^{er} août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, dite «Loi Aillagon».

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, la loi permet d'en déduire 60 % de leurs dépenses de mécénat, dans la limite de 20 000€ ou de 0,5% du chiffre d'affaires lorsque ce dernier montant est plus élevé.

96% des entreprises françaises mécènes sont des TPE ou des PME.

CONTREPARTIES

* MONTANTS DES CONTREPARTIES CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LAC, RUBRIQUE ENTREPRISES

Le mécénat est un acte philanthropique s'inscrivant dans une politique globale d'engagement de l'entreprise, n'attendant pas en retour de contrepartie directe équivalente. S'il autorise les contreparties, il exige une « disproportion marquée » entre les sommes données et la valorisation de la prestation rendue. Ces contreparties ne peuvent pas avoir un impact direct sur les activités marchandes du mécène.

La participation au Club Vedettes prévoit les contreparties suivantes*, dans la limite admise de 25% du montant du don et dans une logique de sur-mesure pour chaque mécène :

- Obtention de cartes LAC (cartes de réduction, valables 1 an à partir du moment de l'achat)
- Places de concerts
- Visites des coulisses
- Accès à des balances de concerts
- Rencontre avec des artistes en résidence
- Mise à disposition de studios de répétition
- Atelier d'initiation technique son et lumière
- Enregistrement au studio enregistrement
- Masterclass avec un-e artiste
- Privatisation d'espaces pour clients et partenaires
- Mise à disposition de la Grande Salle ou du Club
- Cadeaux merchandising personnalisés
- Atelier de pratique musicale sur le lieu de l'entreprise
- Concert sur le lieu de l'entreprise
- Visibilité de l'image de l'entreprise à LAC ou sur ses supports de communication

Un affichage spécifique regroupant les entreprises mécènes de LAC est prévu dans l'espace accueil public de LAC à partir de janvier 2025.

Sponsoring

Le mécénat se distingue du parrainage aussi appelé sponsoring, qui est une opération commerciale dont l'entreprise attend un bénéfice commercial direct et proportionné au soutien qu'elle apporte au projet. Cette distinction est importante en pratique car le parrain ou sponsor, ne bénéficie pas des mêmes avantages fiscaux que le mécène. En d'autres termes, le mécénat est un don, tandis que le parrainage est un achat de service publicitaire. Une entreprise peut bien sûr combiner les deux pratiques.

Les contreparties listées ci-contre sont également mobilisables dans le cadre du sponsoring ou en prestation de service.

RÉSEAUX ET PARTENAIRES

LAC est membre adhérent de 13 organisations lui permettant de contribuer à la structuration de divers enjeux du local au national.

À l'échelle du quartier Rives de Meurthe à Nancy :

L'Octroi-Nancy
Association ATP Rives de Meurthe

À l'échelle régionale :

Grabuge, réseau des musiques actuelles du Grand Est / Scènes & Territoires
Le TiGrE - Réseau Jeune Public Grand Est

À l'échelle nationale :

Comité national de liaison des EPCC
FEDELIMA - Fédération des lieux de musiques actuelles
SMA - Syndicat des Musiques Actuelles
Agi-son / SoCoop
Arviva - Arts vivants, Arts durables
Ligue de l'enseignement de Meurthe-et-Moselle
Admical, l'expert du mécénat d'entreprise

LAC reçoit le soutien de :



REJOINDRE LE CERCLE DES MÉCÈNES DE LAC

Rentrez dans le Club Vedettes de LAC en faisant un don en numéraire* selon les niveaux d'engagement suivants :

- **DAFT PUNK** : de 1000€ à 2499€ (jusqu'à 1500€ de déduction fiscale)
- **PJ HARVEY** : de 2500€ à 4999€ (jusqu'à 3000€ de déduction fiscale)
- **U2** : de 5000€ à 10000€ (jusqu'à 6000€ de déduction fiscale)
- **BJÖRK** : plus de 10000€

Soutenez l'activité de présentation au public de spectacles musicaux de LAC en contribuant aux 5 objectifs suivants :

- Conforter les spectacles en direction de la petite enfance et de la jeunesse
- Conforter l'accès des étudiants du territoire aux concerts de LAC
- Déployer le « Billet Solidaire » sur les concerts de saison à l'attention des personnes précarisées
- Déployer des spectacles à l'attention des personnes âgées
- Renforcer les concerts hors les murs, dans des lieux singuliers et à l'échelle de la Meurthe-et-Moselle

Participez aux rendez-vous réguliers du Club Vedettes, un jeudi soir tous les 2 mois sur la saison 2024/2025 :

- **Sept. 2024** : Blindtest Building !
- **Nov. 2024** : Rencontre artistique
- **Janv. 2025** : Dîner insolite
- **Mars 2025** : Création collective
- **Mai 2025** : Festival Bon Moment

Recevez les invitations officielles aux temps forts de la saison de LAC !

Pour cela, téléchargez sur le site internet de LAC la convention type de mécénat (rubrique entreprises), complétez là, signez la charte déontologique et renvoyez le tout accompagné de votre don (modalités comptables à préciser).

* DONS EN NATURE ET COMPÉTENCES ÉGALEMENT POSSIBLES SELON MODALITÉS À DÉFINIR CONJOINTEMENT



L'EPCC L'AUTRE CANAL

Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) dédié aux musiques actuelles, L'Autre Canal (LAC) a été constitué à Nancy en 2007 par le Ministère de la culture, la Région Grand Est et la Ville de Nancy. Depuis, ces trois partenaires publics l'administrent conjointement. Comme 92 lieux à l'échelle nationale, LAC dispose du label SMAC (Scène de Musiques Actuelles) délivré par l'État.

Situé au cœur du quartier Rives-de-Meurthe à proximité du cœur de ville, LAC est doté d'une grande salle (1293 places), d'un club (351 places), de quatre studios de répétitions et d'enregistrement. Son action se déploie au quotidien dans ses murs mais aussi dans une diversité de lieux du territoire.

Son projet artistique, culturel et territorial 24/27

Le projet mis en œuvre par LAC combine plusieurs missions, évolutives, adaptables et pleinement vivantes. Il se décline en sept volets :

• Ondes Infinies

programmation de concerts et bien plus
Concerts, rencontres, conférences à LAC et hors les murs de septembre à juin

• Bon Moment

micro-festival d'aventures amplifiées
Temps fort de trois jours courant mai

• Amours d'Été

concerts plein air et en circuit court
À l'échelle métropolitaine et départementale en juillet-août

• Nouvelles Vagues

actions en direction de la petite enfance, de la jeunesse et de la vie étudiante

• Échappées sonores

actions d'émancipation artistique et culturelle
À destination du champ scolaire, médicosocial, de la justice...

• Boussole

actions de pratique musicale et de développement de projets
Pour les artistes, groupes et structures du territoire

• Confluences

lieu de convivialités multiples
Ouverture de LAC à de nombreux usages

SON ACTIVITÉ DE SERVICE PUBLIC

EN 2023, LAC A COMPTABILISÉ

85528

BÉNÉFICIAIRES-SPECTATEURS TOUCHÉS

884 ÉQUIPES ARTISTIQUES-
GROUPE-INTERVENANTS DIFFUSÉS,
SOUTENUS ET ACCOMPAGNÉS

51 LIEUX INVESTIS

288 ÉVÉNEMENTS PRODUITS

200 PARTENAIRES MOBILISÉS

28 ADMINISTRATEURS

45 BÉNÉVOLES

50 PRESTATAIRES

277 SALARIÉS DONT 25 PERMANENTS

13 RÉSEAUX PROFESSIONNELS INVESTIS

299 JOURS D'EXPLOITATION DU LIEU

1265 PERSONNES
PORTEUSES DE LA CARTE LAC

38 ACTIONS IECE

3,3M€ DE BUDGET

EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

1300 000 VUES ANNUELLES
SUR SON SITE WEB

70000 DÉPLIANTS DIFFUSÉS
SUR LA MÉTROPOLE ET LA RÉGION

6000 AFFICHES DIFFUSÉES
SUR LA MÉTROPOLE ET LA RÉGION

PRÈS DE 60 000 FOLLOWERS FACEBOOK,
20 000 INSTAGRAM,
1 000 LINKEDIN ET TIK TOK

SES ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX

LAC s'est fixé un socle d'engagements ambitieux en matière d'Inclusion, d'Égalité, de Citoyenneté et d'Écologie (IECE) : prise en compte des handicaps, actions à l'attention des personnes vulnérables, lutte contre les discriminations, recherche de parité, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, implication bénévole, prévention des risques, réduction des consommations d'énergie, décarbonation de l'activité, etc...

Ils sont les fondements de son projet, voués à infuser son organisation interne et l'ensemble de ses activités, se déclinant en charte, plans d'action et outils opérationnels. Parce que la filière des musiques actuelles doit être exemplaire pour dessiner des futurs désirables, résilients et plus solidaires, c'est l'ensemble des salariés, usagers, partenaires et prestataires qui sont conjointement invités à contribuer à ces engagements.



Contacts et infos

EPCC L'Autre Canal
45 Boulevard d'Austrasie
54000 Nancy - France

Sébastien Étienne • Directeur
06 43 08 97 70

Justine Loubette • Directrice du pôle
Ressources, Prospective, Innovation
06 70 60 56 65

clubvedettes@lautrecanalnancy.fr

+ d'infos : lautrecanalnancy.fr/entreprises

Crédits photos **Ben Pi**